

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Université de Saïda Dr. MOULAY Tahar.

Faculté des Lettres, des Langues et des Arts.

Département des lettres et langue française.



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française.

Option : Sciences du langage.

Intitulé

**Le genre dans le discours médiatique d'expression française
en Algérie cas du journal el watan ,el chourouk et liberté**

Réalisé et présenté par : BENKHOUDA SALIM

Sous la direction de : Mme BOUHADJAR SOUAD

Devant le jury composé de :

M.OUARDI Brahim

Président(e)

M.MESKIN Yacin

Examineur

Mme.BOUHADJAR Souad

Directeur de recherche

Année universitaire

2020-2021

Dédicace

Avec l'aide de dieu le tout puissant nous avons pu réaliser ce modeste mémoire que je
dédie à :

A mes chers parents, pour leur soutien indéfectible et leur profonde affection à mon
égard, ainsi que tous les sacrifices qu'ils ont fait pour moi.

A mon encadrante et mère de substitution sans laquelle je n'aurais jamais pu faire ce
travail.

Et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce
modeste travail.

Remerciement

<<Un seul mot, usé, mais qui brille comme une vieille pièce de monnaie ; merci !>>

- **Pablo Neruda**-

Nous tenons à remercier ma directrice de recherche madame Souad BOUHADJAR pour ses conseils et sa disponibilité tout au long de l'année.

Je remercie également mes parents qui ont mis en ma disposition les conditions pour mener cette recherche à bien. Je remercie aussi les personnes qui m'ont encouragé à continuer de travailler je remercie monsieur Kadri de m'avoir accueilli dans sa maison et permis de travailler sur mon mémoire .

Résumé :

Le discours journalistique est un discours qui vise à informer un large public sur l'actualité. De ce fait, il est comme un miroir de la société et participe à créer ses normes.

Le genre est une théorie récente issue du poststructuralisme, l'intérêt des études de genre est de questionner les évidences notamment la masculinité et la féminité, remettre en cause les stéréotypes dévalorisants et l'aspect essentialiste de l'identité sexuée.

Dans notre recherche nous tentons de mettre en exergue à travers le discours médiatique qui véhicule plusieurs sujets d'ordre informatif, la question du genre en Algérie dans la presse écrite numérique pour répondre à la question : Comment le discours médiatique en Algérie construit-il les représentations sociales du genre ? Et à travers quels marqueurs énonciatifs, l'énonciateur marque le discours médiatique ?

L'analyse des articles nous a permis de constater que le discours médiatique algérien aborderait le sujet de la femme comme une personne opprimée, dominée par la culture et le juridico-politique.

Mots clés : genre, analyse du discours, performativité, énonciation, stratégies discursives , dominance.

Abstract :

The journalistic discourse aims at updating a wide range of readership on current events. Therefore it reflects society and participates in the configuration of its norms. Evolving from poststructuralism, gender theory investigates the deep-seated norms of masculinity and femininity and puts into question the essentialist aspect of gendered identities. This dissertation is dedicated to an examination of the Algerian journalistic discourse; namely the online newspaper, and how they contribute in the construction of social representations of gender. Moreover, this research seeks to highlight the main features of gender clichés embodied in newspapers and that crucially impact media discourse.

Throughout our research and the newspaper articles at work in this dissertation, we concluded that the Algerian media discourse tackles the gender issue in a patriarchal stereotypical way that reinforces the image of women as oppressed subjects dominated by the political-legal culture .

Keywords: gender, discourse analysis, performativity, utterance, discursive strategies, dominance .

Table des matières

Dédicace.....	2
Remerciement	3
Introduction générale	10
Chapitre I : La théorie du genre dans le discours	13
Médiatique	13
1.1. Définitions des concepts opératoires	14
1.1.1. Le sexe biologique	14
1.1.2. Le sexe social ou le genre	14
1.2. L’histoire du féminisme et du genre.....	15
1.2.1. L’évolution vers le concept genre	15
1.2.2. Différenciation entre sexe biologique et sexe sociale	16
1.3. Le genre en sciences du langage	17
1.4. Les paradigmes de la théorie du genre	18
1.4.1. Le paradigme du déficience	18
1.4.2. Le paradigme de la domination.....	19
1.4.3. Le paradigme de la différence.....	20
1.4.4. Le paradigme de la performance.....	21
1.5. Le genre dans la presse écrite	21
1.6. L’approche sémiotique	22
Chapitre II: le discours médiatique à travers la presse écrite en Algérie	23
2.1. Définitions des concepts opératoires	24
2.1.1. Le discours	24
2.1.2. Discours / Texte	25
2.1.3. Discours vs phrase.....	26
2.1.4. Discours vs langue	26
2.1.5. Discours vs texte	26

2.1.6. Discours vs énoncé.....	27
2.2. Définition de l'analyse du discours	27
2.2.1. Les différentes approches en analyse du discours	27
2.2.1.1. L'approche communicationnelle	27
2.2.1.2. L'approche conversationnelle.....	28
2.2.1.3. L'approche sociolinguistique.....	28
2.2.1.4. L'approche énonciative	28
2.2.1.4.1. L'énonciation.....	29
2.2.1.4.2. Les caractéristiques du discours direct.....	29
2.2.1.4.3. Les caractéristiques du discours indirect.....	29
2.2.1.5. Les déictiques	30
2.2.1.6. Les modalisateurs	31
2.2.2. Modalités d'énonciation.....	31
2.2.2.1. L'assertion	31
2.2.2.2. L'interrogation.....	31
2.2.2.3. L'injonction	32
2.3. Définition des genres journalistique.....	32
2.4. Typologie des genres journalistique.....	32
2.5. Les stratégies discursives	33
2.5.1. La stratégie de légitimation.....	33
2.5.2. La stratégie de crédibilité.....	34
2.5.3. La stratégie de captation.....	34
Chapitre III : Cadrage méthodologique et analyse du discours	35
3.1. Cadrage méthodologique.....	36
3.1.1. Mode de collecte et description du corpus.....	36
3.2. Analyse titrologique :	39
3.3. Analyse énonciative.....	41
3.3.1. Identification et classification des déictiques.....	41
3.3.2. La marque des personnes dans les articles.....	42
3.3.3. Les marqueurs de temps.....	44
3.3.4. Les marqueurs spatiaux.....	45

3.3.5 .Les modalités de l'énonciation	46
3.3.5.1. Modalités d'assertion.....	46
3.3.5.2. Modalité d'interrogation.....	47
3.3.5.3. Modalité d'injonction	47
3.3.5.4. Modalité d'assertion	47
3.3.5.5. Modalité d'interrogation.....	47
3.3.5.6. Modalité d'injonction	47
3.3.5.7. Modalité d'assertion	47
3.3.5.8. Modalité d'interrogation.....	48
3.3.5.9. Modalité d'injonction	48
3.3.5.10. Modalité d'assertion	48
3.3.5.11. Modalité d'interrogation.....	48
3.3.5.12. Modalité d'injonction	48
3.4. Les stratégies discursives	48
3.4.1. Les stratégies de captation	48
3.4.2. Les stratégies de légitimation.....	48
3.4.3. Les stratégies de crédibilité.....	49
3.4.4. Les Stratégies de captation.....	49
3.4.5. Les Stratégie de légitimation.....	49
3.4.6. Les Stratégie de crédibilité.....	49
3.4.7. Les Stratégie de captation	49
3.4.8. Les Stratégie de légitimation.....	49
3.4.9. Les Stratégies de crédibilité	49
3.4.10. Les stratégies de captation	50
3.4.11. Les Stratégies de légitimation	50
3.5. Analyse sociolinguistique avec la perspective genrée	50
3.5.1. Le paradigme de dominance	50
3.5.2. Le paradigme de la performativité.....	53
3.5.3. Le paradigme du déficit	54
3.5.4. Le paradigme de la différence.....	54
Conclusion	55

Références bibliographiques	58
Annexes	61
Annexe 01	62
Annexe 02.....	64
Annexe 3	65
Annexe 4.....	67

Introduction générale

La *Gender History* ou l'histoire du genre est d'abord un phénomène qui a pour origine les états unis d'Amérique. Cette théorie repose sur une distinction, ancienne dans la recherche anglo-saxonne, entre le sexe comme caractéristique physiologique et le genre comme ensemble de traits comportementaux et de conventions sociales arbitrairement construites sur la base de la différence sexuelle. L'histoire du genre n'est pas une appellation nouvelle de l'histoire des femmes, pas plus qu'elle n'est une histoire des femmes *et* des hommes. Depuis la nuit des temps, l'homme et la femme se sont vus assignés des tâches et des caractères différents sur la base de leurs différences physiques et biologiques. Ces différences sont perçues indistinctement d'une société à une autre, aussi elles évoluent en fonction d'une époque à une autre. Le terme du genre s'est développé, il a d'abord désigné le sexe ensuite il renvoie à ce qui est socialement construit. Le genre et le sexe se rapportent à deux ordres bien distincts. Le terme genre a de plus en plus servi à désigner toutes les constructions sociales relatives à la construction de la masculinité/féminité. Dans notre recherche, nous tentons de mettre en exergue à travers le discours médiatique qui véhicule plusieurs sujets d'ordre informatif, la question du genre en Algérie dans la presse écrite numérique pour répondre à la question : Comment le discours médiatique en Algérie construit-il les représentations sociales du genre ? Et à travers quels marqueurs énonciatifs, l'énonciateur marque le discours médiatique ?

Quelles sont les stratégies discursives utilisées par l'énonciateur dans le discours médiatiques algérien ?

Pour répondre à ces questions, nous supposons, que le discours médiatique algérien aborderait le sujet de la femme comme une personne opprimée, dominée par la culture et le juridico politique.

Les marqueurs de personnes et spatiaux temporels renverraient à une dominance masculine en raison du système patriarcale et le code de la famille qui infantilise la femme.

Notre approche méthodologique, s'est orientée vers une analyse critique du discours en abordant l'approche énonciative et discursive du genre dans les rapports du langage et de la société soit la sociolinguistique.

Nous avons décrit dans un premier chapitre la théorie du genre, à savoir l'histoire du genre, le genre en sciences du langage et les quatre paradigmes de la théorie du genre. Dans le deuxième chapitre, nous avons défini le discours, l'énonciation et les stratégies discursives que nous avons analysées dans le troisième chapitre dans le corpus de quatre articles de la presse écrite numérique de médias algériens d'expression française ayant un statut officiel. En somme, nous avons vérifié les quatre paradigmes de la théorie du genre définies en sociolinguistique.

Chapitre I : La théorie du genre dans le discours

Médiatique

1.1. Définitions des concepts opératoires

1.1.1. Le sexe biologique

Le « sexe » est l'ensemble des caractéristiques biologiques, héréditaires et génétiques qui organisent les individus en deux catégories : mâle et femelle. Le sexe fait référence aux différences anatomiques et biologiques entre hommes et femmes, mâles et femelles. Ainsi, lorsqu'on parle du sexe, il s'agit du sexe biologique. Ce qui différencie au niveau biologique le mâle de la femelle (chromosomes, anatomie).

1.1.2. Le sexe social ou le genre

Le « genre » (issu de l'anglais gender) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « rapports sociaux des sexes » ou encore « rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes ». Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social, construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes. Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société. Autrement dit, le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin et féminin.¹ Ensemble de rapport de pouvoir matériels et symbolique des hommes sur les femmes et, de hiérarchisation entre masculin et féminin. Le genre est souvent employé en lieu et à la place du sexe et non comme une façon première de signifier des rapports de pouvoirs (Scott 1988,p141). le genre est ainsi synonyme de ce que les féministes matérialistes française ont nommé rapports sociaux de sexe, le genre précède le sexe (delphy2009).

La hiérarchie est première et c'est elle qui rend significatives des différences biologiques en elle-même insignifiantes, si le patriarcat désigne le système d'oppression et d'exploitation des femmes par des hommes, le genre insiste sur son caractère socialement construit.²

¹ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BSP/GENDER/PDF/L1final_01.pdf

² <file:///C:/Users/user/Desktop/GENREEEenseditons-9134.pdf>

1.2. L'histoire du féminisme et du genre

1.2.1. L'évolution vers le concept genre

Le mot genre est entré dans le vocabulaire de la sociologie Francophone pour désigner ce qui relève de la différenciation sociale entre les deux sexes. Il a l'avantage, sur le mot sexe, de souligner la nécessité de séparer les différences sociales des ³ différences biologiques. Les rôles sexuels étaient traditionnellement conçus comme résultat d'une division naturelle du travail qui assignait aux femmes les responsabilités domestiques et d'élevage des enfants. Pour les sociologues d'orientation féministe, la division sexuelle des tâches, loin d'être la conséquence naturelle de différences biologiques, elle a été construite et maintenue par la société. Ce concept est tout d'abord apparu dans les études femmes (women's studies) pour discuter des rapports entre les sexes. En effet, la première démarche des études sur le genre a été de faire éclater les visions essentialistes de la différence des sexes, qui consiste à attribuer des caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction le plus souvent de leurs caractéristiques biologiques. L'histoire de ce concept moderne prend la forme d'une succession d'analyses amendant les unes les autres et le sédimentant graduellement, à partir de l'opération initiale qui a consisté à le distinguer du « sexe ». Les travaux récents rendent compte des premières étapes de cette histoire d'une manière qui fait aujourd'hui consensus.

Dans les années 1930, l'anthropologue américaine Margaret Mead est la première à parler de « rôle sexuel ». Dans *Mœurs et sexualité en Océanie*, elle montre que ce que les psychologues appelle le « tempérament » (un ensemble de traits de caractère comme la douceur, la volonté, la créativité, etc.) ne découlent pas directement de sexe biologique, mais est diversement construit selon les sociétés. D'une société à l'autre, une plus ou moins grande importance est accordée à la variable sexe, celle-ci ne servant pas toujours de moyen de différenciation des tempéraments.

Si la publication du premier tome du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en 1949 portait déjà sur le plan théorique la distinction entre la femelle et la femme (on ne « naît » femelle et on « devient » femme), ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le

psychanalyste Robert Stoller introduit la distinction terminologique entre « sexe » et « genre » en séparant clairement, dans ses études portant sur la transsexualité, le sexe biologique de l'identification psychologique.

1.2.2. Différenciation entre sexe biologique et sexe sociale

Dans les années 1970, les sexologues John Money et Anke Ehrhardt insistent eux aussi sur la nécessité de différencier strictement entre le sexe, anatomiquement et physiologiquement déterminé, et le genre, qui renvoie à l'expérience contingente de soi comme homme ou femme.

Money et Ehrhardt considèrent en outre dit qu'il faut distinguer le « rôle de genre » (gender role) - qui désigne les comportements « publics » d'une personne – et l'identité de genre (gender identity) qui renvoie à l'expérience « privée » que celle-ci a d'elle-même.

Les travaux de Stoller comme ceux de Money et Ehrhardt proposent ainsi une première définition du genre comme « rôle de sexe » ou « sexe social ». Chez ces psychanalystes et ces sociologues, une telle distinction entre sexe et genre se voulait principalement descriptive.

Avec la sociologue britannique Ann Oakley, cette distinction prend une charge résolument critique et s'inscrit cette fois résolument dans le mouvement féministe. Dans *Sex, Gender and Society*, publié en 1972, Oakley affirme et explicite la partition sexe/genre. Le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le « genre » renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est une donnée invariante, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique.

Le « genre » se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné. Ces rôles subissent l'influence des perceptions et attentes découlant de facteurs culturels, politiques, écologiques, économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de l'ethnie et de préjugés individuels ou institutionnels. Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés. Dès lors, le

féminisme se construit à partir d'un concept de genre qui permet d'adosser la dénaturalisation des rapports sociaux à des revendications politiques et le concept de genre apparaît comme un puissant instrument rendant l'action de dénaturalisation sociale possible au niveau individuel et collectif.⁴ La théorie anglo-saxonne *Gender trouble* paraît en 1990 et connaît rapidement un immense succès, il s'impose comme un ouvrage majeure pour théoriser le genre. il discute et critique de nombreuses théories allant de l'anthropologie à la psychanalyse : levi strauss, freud, lacan, wittig, rubbin, kristeva, Foucault. Il est toutes fois impossible d'en résumer la richesse ou la complexité des arguments. on peut toutes fois noter ce que les champs des études de genre a retenu en priorité de l'ouvrage. Trouble dans le genre P84.

1.3. Le genre en sciences du langage

L'étrange absence au genre de l'analyse du discours. Ce titre réfère doublement à la préface de Michel Pêcheux à la thèse de JeanJacques Courtine, « L'étrange miroir de l'analyse du discours » (Pêcheux 1981), et à un article plus récent de Jean-Jacques Courtine issu d'une conférence donnée en 2003 au Brésil à l'occasion des vingt ans de la mort de Michel Pêcheux, « L'étrange mémoire de l'analyse du discours » (Courtine 2003, 2013). Les deux textes portent sur les angles morts et les malentendus qui balisent l'histoire de l'analyse du discours, ce dont me semble relever l'absence de la contribution du genre dans le travail théorique actuel. Sauf exception ou utilisation du genre comme un critère supplémentaire d'analyse et/ou un outil extérieur, les discursivistes n'ont en effet pas produit de véritable réflexion sur

Les évolutions épistémologiques qu'impliquerait l'intégration du genre aux dispositifs d'analyse linguistique des discours.

Bien que le genre soit depuis quelques années au centre des débats publics, des controverses politiques et commence à pénétrer les espaces académiques dans des domaines aussi divers que l'histoire, la littérature, la sociologie, la philosophie, l'anthropologie, les sciences politiques, le droit, l'économie, la primatologie, la biologie, on peut constater une absence criante des questions ayant trait au genre et à la sexualité en sciences du langage Mainguenu dit [...] On notera la faible influence de

la problématique du « *gender* » et des « *gender studies* » dans la sociolinguistique française. Ce domaine théorique n'a pas connu l'impact et le retentissement qu'ils ont eus dans le monde anglo-saxon où, par exemple, il n'y a pratiquement pas de livraison de la revue *Language in Society* qui ne comporte un article sur le « *gender* ». En France, la dimension sexuelle et sexuée a plutôt été analysée comme l'un des facteurs de la variation, avec l'âge, la position sociale ou l'origine géographique [...] mais plus rarement dans le cadre théorique du « genre ». (2005 : 23)

1.4. Les paradigmes de la théorie du genre

La féministe et linguiste Lakoff a publié un article pour *Language in Society* en 1973 à l'université de Berkeley, qui rencontrera tout de suite un accueil très important, typique des textes qui marqueront une discipline et la naissance d'un nouveau champ de recherche. Deux ans après, elle publiera le livre *Language and Woman's Place* dans lequel elle présentera les traits caractéristiques du « langage des femmes » à partir du point de vue d'une féministe qui voit dans ce parler une marque du patriarcat et le signe de la domination masculine.

Enfin, vingt-neuf ans après la publication de l'ouvrage, une nouvelle édition sera publiée avec un retour réflexif de l'auteure sur son propre travail, ainsi que sur sa réception dans la communauté scientifique avec notamment les commentaires des membres les plus influents des recherches linguistiques sur le genre. Ce courant a été caractérisé par la présence d'au moins trois paradigmes : la domination, la différence et la performance.

1.4.1. Le paradigme de la déficience

Le vocabulaire des femmes est moindre par rapport à celui des hommes, Le vocabulaire des femmes est moins étendu que celui des hommes car les femmes préfèrent basculer dans un domaine de langage et ne préfèrent pas être surprises par des mots nouveaux ou bizarres qu'elles ne connaissent pas au préalable alors que les hommes non. Ils adhèrent facilement au changement et aux nouveautés. Les premiers travaux de Lakoff sur le langage et le genre étaient fondés sur l'intuition et l'observation personnelle plutôt que sur la recherche empirique. Elle s'est concentrée

sur la structure sociale en suggérant que les femmes parlent un langage différent de celui de l'homme qui exprime et reflète leur appartenance à une certaine classe ou catégorie sociale. En outre, Trudgill (1972) suggérait que l'utilisation par les femmes de formes de langage standard reflétait leur conscience du statut, alors que la théorie de Lakoff (1975) suggérait que le langage des femmes montrait une subordination. Elle a suggéré que les femmes étaient encouragées à utiliser une version plus douce du langage masculin pour refléter leur féminité et elle a décrit un ensemble de caractéristiques du langage féminin qui révèlent leur comportement linguistique. De plus, O'Barr et Atkins ont mené en 1980 une recherche empirique basée sur les caractéristiques du "langage féminin" de Lakoff qui a suggéré qu'un meilleur terme serait employé pour le langage des femmes c'est le "langage impuissant".

1.4.2. Le paradigme de la domination

Les conversations sont perçues comme une excellente entrée en matière pour étudier la façon dont la domination est exercée par les hommes sur les femmes.

L'oppression des hommes envers les femmes est significative dans le langage, ainsi les hommes ont tendance à utiliser un vocabulaire plus contraignant et les femmes un vocabulaire plus résilients ce qui reflète ainsi les relations de pouvoirs.

Le point de départ de Lakoff (2004 [1975]) se situe au niveau d'un triple constat : il y a une inégalité des rôles et des places occupés par les hommes et les femmes dans la société, cette différence est hiérarchique, et la domination exercée par les hommes sur les femmes se reflète dans le langage tel qu'il est parlé par les femmes et tel qu'on l'utilise pour parler des femmes.

C'est dans ce cadre et au sein de la méthode de l'introspection et de ses compétences de *native speaker* que Lakoff, formée aux enseignements de la sémantique générative, dressera une liste des traits typiques du « parler femme » (« talking like a lady » ; cf. Lakoff 2004 [1975] : 43) censés rendre compte de la place de cette dernière dans la société.

1.4.3. Le paradigme de la différence

Avec l'essor des travaux sur les *cross-sex conversations*, et dans la lignée des travaux de Deborah Tannen (1990), on voit émerger toute une littérature sur les styles interactionnels genrés (*genderlects*), transmis dès l'enfance lors des procédés de socialisation langagière différenciés (*Two cultures model* ; Maltz et Borker 1982 rééd. 1998 : 420). Un nouvel espace pour le paradigme de la différence est ainsi ouvert au sein des recherches linguistiques sur le genre. En prenant appui sur des recherches et des données de Fishman et en s'inspirant des travaux de Gumperz sur la communication interethnique les hommes et les femmes ayant participé dès leur enfance à des processus de socialisation différents et différenciés n'interpréteraient pas de la même façon les ressources linguistiques dans l'interaction et seraient destiné-e-s à un éternel malentendu dans la conversation. En effet, ce cadre a connu un véritable succès qui s'est étendu bien au-delà de la communauté scientifique des sociolinguistes comme le montre le succès fracassant du *best-seller* de Gray (1992) *Men are from Mars, Women from Venus (Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Venus)*, qui a largement contribué à véhiculer une image des sexes et des genres calquée sur le modèle de la différence et du nécessaire malentendu. C'est en effet Tannen (1990) qui par ses travaux a amplement contribué à l'installation de ce paradigme au sein des recherches linguistiques sur le genre en soulignant une différenciation dans les styles interactionnels des hommes et des femmes. D'autres chercheur-e-s ont montré comment la mise en relation entre une pratique langagière et un genre est médiatisée par un certain nombre de normes et de postures idéologiques (Ochs 1992), associant respectivement, par exemple, l'autorité et la vulnérabilité à la masculinité et à la féminité à propos de la dimension genrée des pratiques de littératie (Besnier 1995 : 579-580). Ces critiques questionnent la dimension essentialiste et binaire des catégories, le mode de mise en relation entre catégories et pratiques langagières et le concept même de communauté repensé à l'aune des pratiques vs des identités (*community of practices* ; cf. Eckert et McConnel-Ginet 1992 : 464).

1.4.4. Le paradigme de la performance

Le paradigme de la performance est très influencé d'une part, par le féminisme de la troisième vague de Butler (1990), De Lauretis (1991) et Kosofsky Sedgwick (1990) dont les travaux ont radicalement questionné la dimension essentialiste et binaire des catégories, et, d'autre part, par un ensemble de recherches issues du poststructuralisme et du postmodernisme ayant mis le langage au centre des processus de construction du social. Le concept de performativité de genre pour Butler est que ce n'est pas le corps sexué qui est au fondement des rapports hiérarchiques entre les individus, mais que ce sont ces derniers qui façonnent les corps sexués ; c'est-à-dire les disciplines (Michel Foucault). Le genre est un ensemble de pratiques qui s'apprennent par la répétition et qui ensuite se performent, ça passe par le corps autant que sexué.

1.5. Le genre dans la presse écrite

L'information étant un élément important dans la vie humaine, elle est capable de révolutionner des vies, des communautés et donc de changer des mentalités qui freinent encore le respect des droits de toutes les composantes de la société. Dans les médias, une attention particulière mérite d'être fixée sur la participation des femmes dans le monde des médias. Ce dernier, comme tous les autres secteurs de la vie, n'échappe nullement aux préjugés et stéréotypes qui entourent la profession des femmes. Ce qui plonge ces organes, appelés à jouer un rôle capital dans le processus de changement des mentalités quant aux violations dont sont victimes les femmes, dans un paradoxe immense. Et aussi, dans leur travail, les journalistes oublient souvent d'insister sur le genre c.à.d. de faire participer les hommes et les femmes dans les différents formats journalistiques

Ainsi donc, une meilleure perception des concepts de l'égalité de genre permettra aux journalistes formés d'avoir ce tact de toujours relever le genre dans la production de leurs émissions en considérant les besoins des uns et des autres.

1.6. L'approche sémiotique

La sémiotique désigne une démarche qui étudie « la vie des signes au sein de la vie sociale ». Elle permet l'analyse et l'élaboration du sens à partir de « textes médiatiques ». Le sens est un possible raisonnable compte tenu des codes en jeu dans ces textes et du contexte de communication. Le sens est constitutif d'une culture qui façonne les savoirs, les représentations et les actions des individus dans une société donnée. Aussi, dans une perspective communicationnelle, la sémiotique est-elle amenée à s'ouvrir à d'autres disciplines. Cette « socio-sémiotique » attentive à la dimension sociale des textes médiatiques s'articule avec bénéfice à la perspective pragmatique qui, considérant le langage comme action, s'intéresse au contexte d'énonciation de ces textes ainsi qu'aux effets possibles dans la relation à leurs destinataires. Comme la sémiotique, la pragmatique se caractérise par son ouverture disciplinaire (à l'histoire, à la sociologie), parce qu'elle est amenée à envisager « les discours comme des actes sociaux constitutifs des rapports sociaux », d'une part, et par sa prise en compte du dispositif de « médiation » d'autre part (Julliard, 2013).

Chapitre II: le discours médiatique à travers la presse écrite en Algérie

2.1. Définitions des concepts opératoires

2.1.1. Le discours

Le terme de discours (du latin *discurrere*, « courir çà et là ») n'est pas à l'origine directement lié au langage. Quand, dès la fin de la latinité (cf. *Codex Theodosianus*, IX, XXIV, 1), *discursus* prend le sens de discours, c'est d'abord comme chemin hasardeux de la conversation et de l'entretien, avant de renvoyer à toute mise en forme, parlée ou écrite de la pensée ; les rhétoriques grecques du « logos », comme les rhétoriques latines de l'« oratio », deviennent alors pour nous rhétoriques du discours, de ses « parties » (verbes, attributs, etc.), de sa « disposition » (exorde, proposition, narration, etc.) et de ses « genres » (démonstratif, délibératif, judiciaire). L'histoire du terme et de ses emplois est parallèle à l'histoire de la pensée ; ainsi, c'est au XVII^e siècle, qui devient par là même siècle de la transparence du langage et de la pensée dans la représentation, que Descartes peut écrire un « discours » de la méthode, au sens de ce « parcours » ordonné dont l'adjectif « discursif » maintient encore le sens. Cependant, déjà avec la rhétorique, le discours n'est pas seulement moyen d'expression de la pensée, mais d'abord instance autonome ; « courant » d'un locuteur à un auditeur ou lecteur, c'est un acte qui vise à un certain effet, dont témoigne tout discours depuis celui des sophistes. La linguistique propose une définition élargie des discours, comme procès d'énonciation discrets et uniques, par lesquels le sujet parlant ou écrivant actualise la « langue » en « parole », au sens saussurien des termes (cf. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*), et analyse, avec Austin par exemple, les divers actes (*locutoire, illocutoire, perlocutoire*) qu'accomplit un discours. La psychanalyse et la sociologie font aujourd'hui porter sur tout discours l'éclairage efficace de l'inconscient ou de l'idéologie. Plus généralement, avec la prééminence du modèle linguistique, le discours est, par opposition à une parole commentée ou sacralisée, un objet de science et de critique et le « champ du discours » devient le thème de nombreuses recherches actuelles. Barbara Cassin

2.1.2. Discours / Texte

Il convient de distinguer tout d'abord entre les deux notions de *discours* et *texte*.

D'après J.-M. Adam, le discours est un "énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps); ce dont rend bien compte le concept de "conduite langagière" comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée ". Le texte, en revanche, est un "objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours)". Autrement dit : le discours recouvre plusieurs définitions : On peut l'appréhender comme :

- Discours = texte + condition de production
- Texte = discours – condition de production.

J.-M. Adam parle de *discours* littéraire, religieux, journalistique, politique, militaire, etc. et de *genres du discours* religieux comme la prière, le sermon, la parabole, etc., de genres des discours journalistique, politique, scientifique, didactique, public, etc. Ce qui signifie que «des hypothèses typologiques peuvent être formulées depuis des perspectives très diverses». La typologie de textes que J.-M. Adam a établie est basée sur une approche linguistique et textuelle.

Retenir le terme de *texte*, centre l'attention sur les dimensions linguistiques. Dans une perspective didactique, E. Roulet trouve que l'emploi du terme de *texte* est "malheureux car il est trop marqué par une connotation inter phrastique (...) non seulement ce terme renvoie intuitivement exclusivement à l'écrit, ce qui tend à renforcer la pente naturelle de la pédagogie de la langue maternelle, mais surtout il se situe implicitement dans un paradigme de catégories du sens pratique mal définies comprenant en particulier le mot et la phrase'».

Aussi E. Roulet préfère utiliser le terme de *discours*, plutôt que celui de *texte*; "le terme de discours présente le triple avantage de neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux grammatical et discursif et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte.

Par ailleurs, le terme de discours se prête mieux à l'intégration, qui paraît de plus en plus nécessaire dans l'étude des "grandes masses verbales, des dimensions sociales, interactionnelle, référentielle et psychologique ".

G.-E. Sarfati , quant à lui, fait référence à la compétence textuelle qui aide à reconnaître les différents types de textes, et non seulement la compétence linguistique. Il s'appuie sur les réflexions de Van Dijk (1972, 297-298) . «N'importe quel locuteur natif sera en principe capable de faire la différence entre un poème et un manuel de mathématiques, entre un article de journal et un questionnaire. Ceci implique qu'il a une aptitude initiale à différencier les ensembles de textes et à reconnaître les différents types de textes. Nous affirmons (...) que cette aptitude fondamentale fait partie intégrante de la compétence linguistique. Nous dirons en même temps que cette compétence est une *compétence textuelle*». Selon D. Maingueneau, on a tendance à parler de texte pour «des productions verbales orales ou écrites et qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel'» . Dans l'usage courant, on parle plutôt de textes littéraires ou juridiques mais jamais de textes pour désigner une conversation. En somme, nous préférons, en ce qui nous concerne, l'appellation *discours* à celle de *texte*, pour désigner les productions orales des guides touristiques.

2.1.3. Discours vs phrase

la phrase constituée une unité linguistique, le discours constitué d'une succession de phrases.

2.1.4. Discours vs langue

la langue est un système de valeurs virtuelles s'opposant au discours, qui est l'usage de la langue dans un contexte particulier qui filtre ces valeurs et peut en susciter de nouvelle.

2.1.5. Discours vs texte

le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte (conditions de production et réception) (Adam 1999 :39).

2.1.6. Discours vs énoncé

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, dans sans dictionnaire de l'analyse de discours ; 186 « l'énoncé est une unité linguistique et le discours c'est la trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminée».

2.2. Définition de l'analyse du discours

Les sciences du langage ainsi que l'analyse du discours sont un carrefour où se rencontrent plusieurs disciplines. Cette discipline utilise un vocabulaire que l'on trouve dans les sciences humaines. Elle est définie de différentes manières par plusieurs linguistes. Selon Maingueneau, dans l'ouvrage de Frank Neveu, Dictionnaire de l'analyse du discours « l'analyse du discours est l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit », (Frank Neveu,2004). Cela dit, l'interprétation d'un discours se fait en tenant compte de plusieurs paramètres, tel que le contexte social et le moment durant lequel le discours a été produit. Contrairement à la linguistique structurale, l'analyse du discours traite des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production, qui conçoit la langue comme un système qui doit être étudié en lui-même et pour lui-même. Par ailleurs, l'analyse du discours a dépassé la linguistique en se basant sur le discours comme objet d'étude qui demeure un objet très complexe et difficile à appréhender.

2.2.1. Les différentes approches en analyse du discours

2.2.1.1. L'approche communicationnelle

La compréhension d'un discours est le fait de saisir l'intention qui s'y *exprime*, elle n'est pas seulement le fait d'extraire ou reconstituer des informations en les intégrant à ce que l'on connaît déjà. Il s'agit plutôt d'identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite. Le discours s'accomplit dans certaines conditions communicatives car chaque discours a des propriétés textuelles. Il est clair que tout discours est dépendant d'un certain nombre de circonstances de communication particulières et que chacune de ces dernières est le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut inventorier. De ce fait, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent.

2.2.1.2. L'approche conversationnelle

Le développement de la sociolinguistique a permis de tracer le chemin au langage considéré comme une activité d'interaction sociale. L'analyse conversationnelle qui a vu le jour aux Etats-Unis. Elle est née de la convergence de trois grands courants de recherche: l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.

2.2.1.3. L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique est un champ d'investigation qui étudie les usages linguistiques au sein d'une communauté linguistique. L'objet d'étude de cette discipline est relié à divers phénomènes : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, les jugements que les communautés portent sur leur(S) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. La sociolinguistique englobe l'étude de langage dans son contexte socioculturel depuis une vingtaine d'années environ. Contrairement à la linguistique structurale, elle ne se contente pas d'étudier la langue comme un simple système de règles, elle étudie la langue en contexte social C'est ainsi que certains chercheurs essaient d'élargir le champ d'investigation de la sociolinguistique. Parmi eux, on peut citer Gumperz, Goffman, etc.

2.2.1.4. L'approche énonciative

Les linguistes ont dépassé la limite d'une linguistique de l'énoncé en permettant aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'extension de l'objet même de la linguistique s'actualise dans l'intérêt porté à l'énonciation. En effet, la compréhension du fonctionnement du langage exige la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, il est inévitable de les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par une énonciation. L'étude de ces unités linguistique se fait en tenant compte de la théorie de l'énonciation La relation "obligée" des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation qui d'une autre manière articule la linguistique sur l'extralinguistique : c'est-à-dire le discours à ses conditions de production. A l'origine de cette démarche. Emile Benveniste(1966,1970) qui dans son

travail avance une définition de l'énonciation : comme mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ; Il accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, déictique spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, c'est-à-dire selon Benveniste (1966 :251), «des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur».

2.2.1.4.1. L'énonciation

L'énonciation est l'acte individuel de production, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour résultat l'énoncé. L'énonciation est un acte de création. Les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

"L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation" E.BENVENISTE , II, (PLG 2, 80).

"Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole »(...) C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte" ibid.

Discours direct : consiste à rapporter les propos de quelqu'un sans les modifier

discours indirect : consiste à rapporter les propos de quelqu'un sans les modifier.

2.2.1.4.2. Les caractéristiques du discours direct

-L'économie de la communication journalistique exige une mise en forme des textes.

- Les énonciations originales sont épurées d'erreurs.

-La correction grammaticale transforme les énoncés originaux en énoncés rapportés.

-le discours direct ne peut restituer intégralement le discours d'autrui.

-l'énoncé cité en discours direct.

2.2.1.4.3. Les caractéristiques du discours indirect

L'énoncé original n'est pas mis en scène de manière autonome.

- le discours indirect est adapté aux exigences de sa propre énonciation.

- le discours indirect joue sur le propos, qu'il prétend rapporter, plutôt que sur la textualité.
- le discours indirect apparaît comme une forme plus subjective que le discours direct.
- le discours indirect est toujours une prise de position sur le sens d'un acte de parole (Authrier, 1978 : 66)

2.2.1.5. Les déictiques

Les déictiques sont des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation (je, ici, maintenant). Ces indices personnels et spatio-temporels, on les appelle encore embrayeurs. Leur valeur référentielle varie d'une situation d'énonciation à une autre. Il s'agit des indices personnels, des indices spatio-temporels et des indices de la monstration.

a. Les indices personnels : 1ère personne (je, me moi, nous, mon, ma, mes, notre, nos...), 2ème personne (tu, te, toi, vous, ton, ta, tes, votre, vos...). On ne peut pas savoir à qui ils réfèrent sans savoir au préalable qui est le locuteur et à qui il s'adresse.

Dans le repérage de marques de personne, il ne faut pas se laisser tromper par « on » qui peut prendre différentes valeurs (indéfini, 1ère personne du singulier, 1ère personne du pluriel...)

b. Les indices spatio-temporels : Mots et groupes de mots qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur. On ne peut pas savoir à quoi ils réfèrent sans connaître la position spatio-temporelle de celui qui parle.

Exemple de marqueurs de temps : aujourd'hui, maintenant, demain, hier, avant, dans 2 jours...

Exemple de marqueurs d'espace : ici, à côté...

c. Les indices de la monstration : ce, cet, cette, ces, voici...

Il ne faut pas confondre référence déictique et référence anaphorique.

Dans l'exemple "Jeanne est née au Canada en 200", tout le monde sait à quoi réfèrent «canada» ou «2007». Il s'agit de référence anaphorique.

2.2.1.6. Les modalisateurs

Ce sont des termes ou expressions qui indiquent l'attitude du locuteur vis-à-vis du monde, de son discours ou de son allocataire. Quand on parle, on ne fait pas que décrire le monde, mais on l'évalue, on le déconstruit, on le reconstruit. Le procédé permettant de se positionner par rapport à son dire est la modalisation.

a. **La modalité appréciative** qui exprime un jugement de valeur ou un sentiment de la part de l'énonciateur (beau, malheureux, hélas, doucement...) : Il a publié un formidable article sur les connecteurs argumentatifs.

b. **La modalité épistémique** qui exprime un jugement du sujet par rapport à la valeur de vérité de son énoncé. L'expression de la probabilité, de la certitude, de la vérité, de l'éventualité (peut-être, certainement, en vérité...) relèvent de cette modalité. Ex : Il est possible que j'aille au cinéma ce soir.

c. **La modalité déontique** qui rend compte de la position d'autorité postulée par le locuteur. Elle se manifeste par l'expression de la volonté, du devoir, de la nécessité, du conseil et toutes les marques de la phrase injonctive. Ex : Il doit partir.

2.2.2. Modalités d'énonciation

2.2.2.1. L'assertion

L'assertion implique un jugement sur la valeur de vérité du contenu de l'énoncé, c'est-à-dire que l'énonciateur apporte un jugement sur le contenu qu'il présente, ce dernier peut être accepté par le destinataire en considérant l'information vraie, ou bien il peut aussi ne pas être d'accord et juger l'information comme étant fausse, l'assertion se manifeste par l'intermédiaire de la phrase déclarative, elle peut être affirmative ou négative.

2.2.2.2. L'interrogation

La modalité interrogative comporte un questionnement, une demande et une sollicitation; dans le but d'obtenir des réponses et des informations nouvelles méconnues par le locuteur.

2.2.2.3. L'injonction

La modalité injonctive consiste à donner un ordre, une demande afin que le destinataire fasse ou ne fasse pas quelque chose. De ce fait, cette dernière peut être positive (demande, ordre) ou négative (défense).

2.3. Définition des genres journalistique

Selon Charaudeau, les genres ne sont pas toujours classés explicitement mais ils ont plutôt tendance à être utilisés d'une façon floue ou conventionnelle dans une société donnée, en s'appuyant sur des ouvrages de J. De Brocker (1995) (cité in Nam-Seonglel : pratique de l'information et écritures journalistiques et de M. Viol (1995) : Guide de rédaction et de J. Mouriquand (1997) : L'écriture journalistique pour classer les genres. Charaudeau J. De Brocker distinguent deux grandes familles de genres rédactionnels : Les genres de l'information qui comprennent la dépêche, la brève, le filet, le reportage, etc., et les genres du commentaire qui comprennent l'éditorial, la tribune, le billet, la chronique, etc. Jean Michèl Adam pense que cette catégorisation permet d'affirmer que les deux familles de genres rédactionnels sont « moins de genres que des positions énonciatives relatives à un contenu informationnel » (Adam, 1997: 9). Charaudeau distingue dans ces genres journalistiques, les articles d'information qui rapportent des faits et qui a pour principal objectif : livrer des faits, relater des événements, montrer des personnages. Les articles de commentaires qui brassent plutôt les idées a pour objet : développer des idées, livrer une opinion, affirmer une position. Selon Viol, tout article du commentaire est forcément « subjectif ». A cette catégorie appartiennent l'éditorial, l'analyse, la chronique, la critique et le billet, etc.

2.4. Typologie des genres journalistique

Patrick Charaudeau propose dans son ouvrage « le discours d'information médiatique » (2005) une typologie des genres médiatiques, il choisit de croiser trois facteurs : Le mode discursif, l'instance énonciatrice et le degré d'engagement. Le « mode discursif » se répartit en événement « rapporté », événement « commenté » et événement « provoqué ». Selon lui, l'éditorial est un énoncé, il comporte toujours de manière interne un énonciateur, mais cette présence de l'énonciateur étant réalisée d'une façon variée. Le sujet du discours est composé, selon Bakhtine, du locuteur (ou

auteur), de l'auditeur (ou lecteur) et des autres voix. Ces trois participants pouvant être présentés dans tous les textes, mais pas de la même manière ; selon la position énonciative du texte donné. De plus, le sujet construit son discours en fonction de son partenaire qui ne serait pas identique selon le genre du texte. Qui parle dans l'éditorial et comment l'éditorialiste construit-t-il les sujets énonciatifs, légitimes, lui et les interlocuteurs ?

2.5. Les stratégies discursives

Selon Charaudeau et Maingueneau p42 : Sont Le fait d'un sujet. (Individuel ou collectif) qui est conduit nombre d'opérations langagière parler de stratégie n'a de sens que par rapport à un cadre de contraintes qu'il s'agisse de règle de normes ou de conventions(...) il faut un but, une situation d'incertitude et de calcul. Le locuteur se donne un objectif qu'il veut atteindre en adoptant un certain nombre de stratégies permettant de le réaliser. Il choisit donc la stratégie adéquate et rigoureuse selon la situation de communication et le contexte dans lequel se déroule le discours.

Le locuteur a un choix infini de stratégies discursives qu'il peut user pendant la situation de communication, le choix de ses stratégie se fait par rapport au contexte de l'énonciation.

2.5.1. La stratégie de légitimation

L'une des trois stratégies de discours est la stratégie de légitimation qui vise principalement à déterminer la position d'autorité qui permet au sujet parlant de prendre (la parole droit à parole). En analyse de discours la question des stratégies de légitimation connaît le niveau pratique et le niveau professionnel, il s'agit de savoir comment le discours trouve sa légitimité aux yeux de ceux qui l'emploie. Au sein de la planification linguistique le discours occupe une place, dont l'éditeur fait des opérations de calcul et pour choisir les mots qui correspondent à son discours avant de le mettre. Selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, (www. Analyse du discours. Com). La légitimation est l'un des trois espaces des stratégies de discours. les stratégies de légitimations vient à déterminer la position d'autorité peut être le résultat d'un processus qui passe par deux type de construction.

2.5.2. La stratégie de crédibilité

Parmi les stratégies de discours on compte celle de crédibilité qui donne au sujet parlant une position de véracité qui attribue au discours un caractère crédible et le rendre vraisemblable aux yeux des téléspectateurs ,la crédibilité est une stratégie usée par le journaliste afin de rendre son discours crédible pour cela ,le journaliste fait recours à trois position:" une position qui l'amènera à effacer dans son mode d'argumentation ,toute trace de jugement et d'évaluation personnelle que se soit pour expliciter les causes d' un fait ou pour démontrer une thèse.

2.5.3. La stratégie de captation

Est celle qui vise à séduire ou à persuader le téléspectateur. Elle est parmi les stratégies discursives utilisée par le sujet parlant afin d'attirer l'attention et le regard du téléspectateur vers la télévision et l'inciter de le voir. Les stratégies de captation donnent lien à des configurations discursives particulières selon les situations de communications, le journaliste doit toucher la sensibilité du téléspectateur par le choix des mots.

Chapitre III : Cadrage méthodologique et analyse du discours

3.1. Cadrage méthodologique

3.1.1. Mode de collecte et description du corpus

Nous avons collecté un corpus numérique qui répond à notre sujet de recherche qui porte sur le genre, il s'agit d'articles publiés en ligne dont les sources sont des journaux numériques .Nous citons El Watan, El Chourouk et liberté. Nous avons choisi les articles en fonction de leur thématique en rapport au sujet de notre recherche. A cet effet , nous avons décrit le corpus dans un tableau récapitulatif en citant le titre , la source et l'auteur de l'article.

Résumé des articles

El watan 17/02/2010 affaire des femmes de Hassi Messaoud : laissées pour morte, une pièce à conviction d'un crime impuni.

Le livre témoignage vient immortaliser les souffrances des femmes victimes à Hassi Messaoud.

D'abord, l'auteure commence par informer sur la parution du livre de Nadia Kaci militante et féministe engagée qui s'intitule Laissées pour mortes qui retrace les faits qui se sont passé neuf ans auparavant, dans ce livre l'auteure raconte l'horreur qu'a vécu ces femmes venues de tous les coins du pays pour travailler et pour subvenir à leurs besoins et aux besoins des leurs. Ensuite, elle raconte les circonstances qui ont poussé ses femmes à prendre d'assaut les maisons des femmes pour ensuite les agresser et les violer, certaines d'entre elles sont évacuées à l'hôpital d'autres sont laissées pour morte. Ce carnage est le résultat d'un prêche haineux de l'imam du quartier. Enfin, l'auteur nous rapporte les témoignages de deux jeunes femmes Fatiha et Rahmouna ; ces dernière sont les seules a avoir accepté de temoigner et de vouloir poursuivre le combat pour une justice.

Article n° 2

El Watan, du 24 au 25 avril 09

Les agressions ne sont plus le monopole des hommes

Une jeune femme arrêtée au centre-ville pour vol et port d'arme prohibée.

En fin de semaine, les services de la police ont arrêté la jeune femme qui agressé à l'arme blanche .elle avait attaqué plusieurs victime dont une étudiante à qui elle a volé des bijoux.la victime à déclarer lors du dépôt de la plainte que son agresseur été une femme qui l'avait sommée de lui remettre ses bijoux sous la menace d'un couteau. Elle a donné son signalement aux policiers qui l'ont arrêté lors d'une ronde au centre ville.la mise en cause , B-M. Agée de 28ans n'est pas un repris de justice. Selon les policiers, les bijoux volés ont été trouvés en sa possession de même que le couteau dont elle se servait pour faire peur à ses victimes

Un veille homme a également été victime de cette femme.

BM sera présentée devant la justice pour vol sous la menace d'arme et port d'arme prohibée. M-B.

Article n°3

Premier Conseil des Ministres pour 2010: Système « des quotas » et la femme élue, au menu

Dans cet article les auteurs commence par nous rapporté par des sources sure que le secrétariat du Premier Ministre a consacré la première réunion interministérielle de 2010 pour l'étude du projet de loi relatif au renforcement du nombre de femmes dans la vie politique nationale, afin de reprendre le sujet en suspens sans pour autant trancher dans le projet de réforme de la constitution applicable depuis plus d'un an.

Ensuite, elles font remarqué que le nombre des sièges réservé aux femmes a baissée depuis 1962, de plus, de sources gouvernemental le dit projet . Même si le système proposé est basé sur la différence de sexe, il suscite moult avis contrastés puisqu'il n'existe aucun obstacle empêchant la femme d'entrer dans des débats politiques aux côtés de l'homme ! Mais les barrages sont en vigueur et ancrés dans la mentalité des gens visant ainsi l'exploitation de la femme sans lui donner sa position dans les listes électorales des législatives et des assemblés communales.

Enfin, l'Algérie optera pour un de quotas à des nombres clairement fixés par l'état

Article n°4 Journée internationale des droits de la femme : Des acquis en deçà des sacrifices

L'année 2020 s'est terminée avec un bilan macabre de près d'une centaine de femmes assassinées. Pour les deux premiers mois de l'année en cours, elles sont 9 à avoir été tuées à coups de couteau, de hache et même de marteau.

D'abord, l'auteure commence par énumérer les noms des femmes victimes de féminicides ; pour les deux premiers mois de l'année en cours toutes tuées à coups de couteau de hache et de marteau, l'auteure explique que ces femmes sont de toutes les catégories sociales jeunes et moins jeunes, citadine et paysanne.

Ensuite, elle avance les chiffres et statistiques de deux premiers mois de l'année 2020, soit 10758 plaintes pour violences sur des femmes les enquêtes montrent que pour 47 des victimes il s'agissait d'homicide volontaire etc.

Les chiffres montrent une croissance des violences à l'égard des femmes certains y voient une prise de conscience d'autre cela est dû au système patriarcal source de cette violence.

Enfin, elle cite Louisa ait Hamou qui combat le patriarcat et dénonce le milieu familial dans lequel se commettent la majorité des violences envers la femme.

Tableau 1 : description du corpus

Corpus	Titres	Sources
Article n°1	Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni.	El Watan 17/ 02 /2010
Article n°2	Les agressions ne sont plus	El Watan, du 24 au 25

	le monopole des hommes Une jeune femme arrêtée au centre-ville pour vol et port d'arme prohibée	avril 09
Article n°3	Premier Conseil des Ministres pour 2010: Système « des quotas » et la femme élue, au menu	02.01.2010 Samira Belamri / Kasmi Lydia Journal Echourouk en ligne, version en français
Article n°4	Journée internationale des droits de la femme : Des acquis en deçà des sacrifices	El Watan 08/03/2021

Commentaire

Nous remarquons dans le tableau ci-dessus que presque tous les articles sont parus entre l'année 2009/2010 sauf pour le dernier article qui date du 08 mars 2021 et que les thèmes traités font référence à la violence et l'implication des femmes dans celle-ci. Les textes de presse traitent d'événements relatifs à la condition des femmes en Algérie .

3.2. Analyse titrologique :

Article °1 :

Le titre de cet article est « affaire des femmes à Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni» El Watan 17 02 2010. Ce titre ne comporte pas de sous-titre. Il reste très explicite car il comporte le symbole des deux points suivis du chapeau: Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni qui explicite et donne la suite des événements liés à cette affaire. En marge du titre et en taille plus petite , nous avons l'énoncé qui nous renseigne sur la suite du procès impuni et l'ampleur qu'a prise cette affaire dans les tribunaux et auprès des citoyens « Un livre témoignage vient immortaliser les souffrances des femmes victimes de violences à Hassi Messaoud. » .Le titre est révélateur de la violence

commise envers les femmes par l'emploi d'un lexique de violence et d'injustice dans les termes morte, crime et impuni .

Article °2

« Les agressions ne sont plus le monopole des hommes ». Une jeune femme arrêtée au centre-ville pour vol et port d'arme prohibée ». Le titre est composé d'un chapeau en caractères simples et d'un titre en gras. Ce dernier, présente des faits de la part d'une femme , celui d'un vol et port d'arme . Soit une situation peu commune de la part des femmes car le chapeau met en avant de ce fait qui n'est pas habituel et reste curieux dans le contexte algérien.

Article °3 :

Premier Conseil des Ministres pour 2010: Système « des quotas » et la femme élue, au menu Journal Echourouk en ligne, version en français 02/01/2010. Il s'agit d'un titre écrit en gras qui traite d'une disposition nouvelle dans le code électoral en Algérie de 2010 . Cette loi est votée par le conseil des ministres présidé par les membres du gouvernement qui sera votée par l'APN ensuite et votée et adoptée par le sénat. Il s'agit d'une loi organique qui a été promulguée dans le journal officiel dans le cadre de la loi électorale

Titre n°4 :

Le titre de cette article est : « Journée internationale des droits de la femme : Des acquis en deçà des sacrifices. » . L'année 2020 s'est terminée avec un bilan macabre de près d'une centaine de femmes assassinées. Pour les deux premiers mois de l'année en cours, elles sont 9 à avoir été tuées à coups de couteau, de hache et même de marteau. EL WATAN LE 08/03/2021. Cette article est sorti a l'occasion du huit mars date dédié à la fête des femmes cependant, le constat reste toujours amer car rien ou presque n'a était fait en ce sens les acquis ne sont pas à la hauteur des sacrifices . L'hostilité et le mépris à l'égard du sujet femme subsistent toujours, les violences commises par les hommes sur les femmes est toujours de mises les mentalités

régressent et l'idéologie islamistes rigoristes place la femme comme le diable et la racine de tous les maux.

3.3. Analyse énonciative

3.3.1. Identification et classification des déictiques

Titres des journaux et leurs dates	Les déictiques de personnes	Les déictiques de temps	Les déictiques spatiaux
Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni. El Watan 17 02 2010	Elle : (6 occurrences) renvoie à des travailleuses vivant seules. Ils : (2 occurrences) renvoie aux assaillants)	Neuf ans après. Il y a quelques jours. Cette nuit du 12 au 13 juillet 2001.	En France. A Hassi Messaoud. Le bidonville d'Al Haicha. L'hôpital de la ville. un cimetière.
Les agressions ne sont plus le monopole des hommes Une jeune femme arrêtée au centre-ville pour vol et port d'arme prohibée. El Watan, 24-25 avril 09	Elle : (4 occurrences) Renvoie à une jeune femme) Sa pronom possessif et ses Qui renvoie l'agresseuse	En fin de semaine.	Le centre-ville
Premier Conseil des Ministres pour 2010: Système «	Des sources de echourouk Nous	2010. Plus d'un an. En 1962	En algérie.

des quotas » et la femme élue, au menu Journal Echourouk en ligne, version en français 02/01/2010	De sources gouvernemental Ce dit projet		
Journée internationale des droits de la femme : Des acquis en deçà des sacrifices	Elles 8 oc Ceux Leurs Il 9 oc Nous 5 oc	L'année 2020 les deux premiers mois de l'année en cours En novembre dernier	différentes régions du pays les zones urbaines

3.3.2. La marque des personnes dans les articles

Article 1

On constate que dans le premier article, il est jonché de déictiques qui renvoient aux pronoms personnels de la troisième personne du pluriel masculin et féminin. Ces pronoms personnels se réfèrent aux assaillants et aux victimes. Les deux camps opposés l'agresseur et l'agressé sont présents. L'importance du nombre d'occurrence relatif à la marque de la troisième personne du féminin met en exergue l'impact du sujet des femmes ayant subis de telle atrocités de la part des agresseurs, or il n'accorde que peu de place au pronom.

Article 2

Dans cet article, le pronom personnel féminin singulier *elle* qui renvoie à la femme comme étant responsable des actes d'agressions et de violences. Ce pronom personnel est utilisé de manière exclusive car, le sujet cible la femme comme étant une personne

non pas victime comme, elle apparaît dans l'article précédent, mais comme auteure de l'acte d'agression commis sur l'étudiante .

Article 3

Nous remarquons dans cet article l'emploi de la première personne du pluriel nous, un pronom qui renvoie au rédacteur qui s'implique de manière engagée , car il s'implique dans l'acte illocutoire, il s'agit du pronom personnel inclusif en visant les pronoms je+tu+ tu =nous dans l'énoncé :

de source et des sources qui renvoie à des correspondants ou à des sources confidentielles ; l'article comporte des énoncés qui renvoient au discours rapporté, dans les énoncés :

Des sources de « Echorouk » ont précisé que le secrétariat du Premier Ministre a consacré la première réunion interministérielle de 2010 pour l'étude du projet de loi relatif au renforcement du nombre de femmes dans la vie politique nationale.

Des sources gouvernementales ont ajouté que ce projet de loi tend à instaurer le système des quotas qui représente « la seule formule démocratique permettant à la femme l'accès à la politique ».

Article 4

Plusieurs indices de personnes, tels la 3^e personne du pluriel elles qui renvoie aux femmes atrocement agressées avec 8 occurrences, marquent de manière significative le discours du journaliste, aussi nous avons relevé la présence du pronom personnel il qui renvoie à la troisième personne du singulier. Il indique de manière impersonnelle l'agresseur d'où une mise en exergue du pronom *il* qui renvoie à l'auteur des crimes. De même, nous avons relevé le pronom personnel *nous* qui est inclusif pour engager le réseau Wassila qui est une association contre les violences faites aux femmes et aux enfants , c'est un réseau d'associations et institutions qui luttent en Algérie pour les droits des femmes, établi en octobre 2000. Cet appel à la vigilance est justifié par le nombre de violences qui a drastiquement augmenté durant la période du confinement.

Nous avons relevé deux pronoms possessifs ceux et leurs, dont l'un renvoie aux victimes et l'autre aux auteurs.

3.3.3. Les marqueurs de temps

Article 1

Neuf ans après, Nadia kaci écrit un livre témoignage sur l'affaire de Hassi messaoud.

Il y a quelques jours, renvoie à la date après laquelle est sorti le livre .

Cette nuit du 12 au 13 juillet 2001, la nuit dans laquelle se sont perpétrées les agressions. Dans ces énoncés, nous avons dégagé, plusieurs marqueurs de temps. Le premier marque la période qui a séparé les agressions collectives et la parution du livre témoignage. Ce marqueur peut renvoyer à la durée longue qu'a pu mettre le livre à sortir par l'emploi de l'adjectif numéral *neuf ans après*, comme il peut aussi, marquer l'ancrage des événements dans la mémoire collective. Cette sortie du livre est aussi indiquée par *Il y a quelques jours* qui marque la sortie du livre témoignage, expressions temporel qui correspond à un événement passé ponctuel mais proche.

Cette nuit du 12 au 13 juillet 2001, un indicateur de temps cette nuit qui marque le moment comme forme d'action simultanée aux événements. il s'agit de connecteurs temporel qui marquent le caractère d'antériorité, la postériorité et la simultanéité.

Article 2

En fin de semaine, le moment où s'est déroulée l'agression. C'est un indicateur de temps qui marque l'antériorité des événements au niveau du temps entre l'acte et l'arrestation.

Article 3

2010, est la date de la première réunion interministérielle. L'indicateur temporel 2010 marque l'antériorité de l'événement. La date permet de situer de manière précise un événement dans le temps. Un deuxième marqueur temporel, *Plus d'un an*, renvoie au projet de loi applicable depuis cette date. Plus d'un an est un indicateur temporel, il marque l'antériorité par rapport à cette date.

En 1962, la date à laquelle le nombre de siège parlementaire réservé aux femmes était de 35. En 1962, est un indicateur de temps qui marque l'antériorité de l'événement. La date permet de situer précisément un événement dans le temps.

Article4

L'année 2020, est un indice temporel qui marque la période dans laquelle se sont passés l'événement. La date permet de situer précisément un événement dans le temps.

les deux premiers mois de l'année en cours, est un indice temporelle qui marque la durée de temps laquelle se sont déroulée les faits . . *En novembre dernier* est un indice temporelle qui marque la date à laquelle le Centre d'information et de documentation sur les droits des enfants et des femmes (Ciddef) a rendu publics les résultats d'une enquête sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences durant la pandémie. En novembre dernier marque le caractère postérieur de la publication.

3.3.4. Les marqueurs spatiaux

Article1 :

En France correspond au lieu de parution du livre, en France est un marqueur spatial qui nous informe sur le pays de l'édition par la maison Max Milo. A Hassi Messaoud, Le bidonville d'Al Haicha est le lieu où se sont déroulé les agressions et viols sur ces femmes. Hassi Messaoud est une commune algérienne de la wilaya d'Ouargla, située à 86km au sud-est d'Ouargla, à 172km au sud de Touggourt et à 800km au sud-est de la capitale Alger. Elle est connue pour sa richesse et la prime de zone accordée au travailleur exerçant dans cette zone. L'hôpital de la ville est le lieu où on a évacué les femmes après l'agression. Un cimetière, correspond au lieu où un des assaillant a trainé une des femmes pour la violées.

« L'un d'eux, un monstre, m'a jetée sur son épaule comme une bête d'abattoir et traînée jusqu'au cimetière proche pour me violer, en menaçant de m'égorger avec un morceau de ferraille. » « Ce soir-là, écrit Nadia Kaci, l'une et l'autre sont laissées pour mortes. ».

Article 2 :

Le centre-ville est le lieu de l'arrestation de l'agresseuse à l'arme blanche. Le détail qui indique l'endroit où a été arrêtée l'agresseuse par l'expression *centre-ville*. Un endroit central et connu des citoyens même si d'autres indices ne sont pas donnés.

Article 3 :

En Algérie, cet indice temporel est unique dans l'article. Ce qui conforte la mise en vigueur de la loi dans ce pays seulement parmi les autres pays africains.

Article 4 :

Différentes régions du pays que se soit rurale les zones urbaines, cet énoncé marque l'ampleur du phénomène qui a touché les femmes, qu'elles soient issues du milieu rural ou du milieu urbain. L'adjectif qualificatif différent montre l'aspect multiple des régions qui peuvent être sujets aux féminicide .

3.3.5 .Les modalités de l'énonciation

3.3.5.1. Modalités d'assertion

Dans l'article El Watan 17 02 2010, nous avons relevé plusieurs énoncés marqués par les modalités d'énonciation de base par lesquelles le locuteur adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur, qui n'est pas que l'expression d'une subjectivité, mais qui établit aussi une relation interpersonnelle. L'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer. Nous citons d'abord celle relevée dans le paragraphe 1 : *L'auteur fait revenir le lecteur sur les lieux du crime* . Le but est d'une part d'inviter le lecteur à se remémorer les faits sur leurs lieux pour mieux constater l'atrocité des actes à travers le livre de Nadia Kaci qui intitulé *laissée pour morte*.

3.3.5.2. Modalité d'interrogation

Cette modalité est absente dans l'article, car ce dernier relate des faits sans s'y interroger.

3.3.5.3. Modalité d'injonction

L'expédition punitive n'est que la conséquence d'un prêche de l'imam du quartier, accusant les femmes vivant seules « de prostituées » qui « souillent l'honneur de la cité ». compte tenu du statut de l'imam qui est en soit celui qui mène la prière celui qui est devant et non pas un clergé que les musulmans doivent suivre, les jeunes hommes d'El Haicha bénéficiant d'une faible connaissance religieuse et aucun esprit critique on était influencé par le prêche haineux de l'imam ;ils se sont rués sur ses femmes venues travailler à Hassi Messaoud.

Article 2

Journal Echourouk en ligne, version en français 02/01/2010

3.3.5.4. Modalité d'assertion

Les agressions ne sont plus le monopole des hommes assertion soutenue d'une négation pour attesté du nombre croissant des délits commis par les femmes.

3.3.5.5. Modalité d'interrogation

L'interrogation est inexistante dans cet article car il ne fait que relater l'agression.

3.3.5.6. Modalité d'injonction

Cette modalité est absente dans cette article compte tenu des caractéristiques de ce genre de discours, en l'occurrence le discours journalistique qui est de type informatif .

Article 3

Liberté, 22 avril 2010

3.3.5.7. Modalité d'assertion

Des sources de « Echourouk » ont précisé que le secrétariat du Premier Ministre a consacré la première réunion interministérielle de 2010 pour l'étude du projet de loi relatif au renforcement du nombre de femmes dans la vie politique nationale ,nous remarquons dans cette assertion la certitude dans les sources de ECHOUROUK .

3.3.5.8. Modalité d'interrogation

L'interrogation est inexistante dans cet article .

3.3.5.9. Modalité d'injonction

Cette modalité est absente dans cette article compte tenu des caractéristiques de ce genre de discours, en l'occurrence le discours journalistique.

Article4

El watan, 08/03/2021

3.3.5.10. Modalité d'assertion

Les services de la gendarmerie ont enregistré 10 758 plaintes pour violences sur des femmes.

Assertion appuyé par l'adjectif numérale pour donner plus de crédibilité au discours.

3.3.5.11. Modalité d'interrogation

L'interrogation est inexistante dans cet article .

3.3.5.12. Modalité d'injonction

Cette modalité est absente dans cette article compte tenu des caractéristiques de ce genre de discours, en l'occurrence le discours journalistique.

3.4. Les stratégies discursives

3.4.1. Les stratégies de captation

L'article n°1

laissées pour mortes , l'auteur pour capter l'attention du lecteur a utilisé cette image choquante de femmes abandonnées à leur sort comme pour marquer le lecteur .

3.4.2. Les stratégies de légitimation

En citant le livre de Nadia Kaci auteurs reconnu, l'auteur donne plus de légitimité à son discours.

3.4.3. Les stratégies de crédibilité

L'effacement énonciatif de l'auteur par rapport à l'argumentation dans cet article donne de la crédibilité à son discours.

3.4.4. Les Stratégies de captation

Article n°2

Les agressions ne sont plus le monopole des hommes dans ce titre l'auteur capte l'attention du lecteur par l'emploi de l'expression monopole des hommes pour attirer l'attention sur l'implication des femmes dans les actes d'agressions.

3.4.5. Les Stratégie de légitimation

La victime avait déclaré lors du dépôt de plainte ... l'emploi de la déclaration donne plus de légitimité au discours

3.4.6. Les Stratégie de crédibilité

L'auteur s'efface complètement par rapport à l'argumentation ce qui lui donne plus de crédibilité au discours.

3.4.7. Les Stratégie de captation

Article n°3

Système des quotas et la femme élue , au menu., dans l'ordinaire le menu renvoie aux plats culinaires servis dans les restaurants , l'auteur en citant le menu compare la femme à de la nourriture qui serait servie sur commande pour dire implicitement au lecteur que le système de quotas n'est qu'une manœuvre de l'état qu' utilise la femme dans ce cas et que c'est juste un leurre.

3.4.8. Les Stratégie de légitimation

L'auteur a fait recours à l'autorité le ministre de la santé -DJAMEL OULD ABBAS- pour donner plus de légitimités au discours.

3.4.9. Les Stratégies de crédibilité

La crédibilité est une stratégie usée par le journaliste afin de rendre son discours crédible pour cela, le journaliste fait recours à trois position:" une position qui l'amènera à effacer dans son mode d'argumentation , toute trace de jugement et

d'évaluation personnelle que se soit pour expliciter les causes d' un fait ou pour démontrer une thèse

3.4.10. Les stratégies de captation

Article n° 4

Chaima, ManelZahra sont des prénoms féminins , l'auteur énumère les neuf filles mortes victimes de féminicide .Cette énumération par les prénom pousse le lecteur à s'identifier par conséquent , il tente de capter son attention.

3.4.11. Les Stratégies de légitimation

Pour Louisa Aït Hamou, du réseau Wassila , Selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, (www. Analyse du discours. Com).

La légitimation est l'un des trois espaces des stratégies de discours.les stratégies de légitimations vient à déterminer la position d'autorité peut être le résultat d'un processus qui passe par deux type de construction.

3.5. Analyse sociolinguistique avec la perspective genrée

3.5.1. Le paradigme de dominance

Article 1 :

Dans cet article, nous avons relevé deux énoncés dans lesquels l'énonciateur met en avant deux discours rapportés de deux femmes ayant subis les agressions physiques et psychiques , et qui ont accepté de témoigner parmi la centaine de femmes ayant été agressées :

Rahmouna : « Ils m'ont lacéré les cuisses et le ventre. Tout mon être et tous mes membres étaient en sang. Ils étaient plusieurs sur moi. »

Fatiha intervient : « L'un d'eux, un monstre, m'a jetée sur son épaule comme une bête d'abattoir et traînée jusqu'au cimetière proche pour me violer, en menaçant de m'égorger avec un morceau de ferraille. »

Fatiha Maamoura et Rahmouna Saleh, les seules sur une centaine de femmes qui continuent à se battre pour le droit à une justice. Nous constatons dans cet énoncé la présence du paradigme de dominance car sur une centaine de femmes, seulement deux ont accepté de témoigner et de poursuivre un combat pour la justice. Cela montre le caractère de soumission culturelle qui a été inculqué dès la socialisation primaire à ces femmes qui ont accepté malgré elles l'hégémonie masculine à travers cette agression.

Article n°2

Dans cet article, le titre est révélateur du paradigme de la dominance, par ailleurs cet aspect n'est pas présent dans le reste de l'article.

Les agressions ne sont plus le monopole des hommes. Une jeune femme arrêtée pour vol et port d'arme prohibée. Nous constatons dans cet article que les agressions ne sont pas l'apanage des hommes mais restent tout de même minoritaires dans la société, aussi nous remarquons que le titre sous-entend une dominance de la femme.

Article n° 3

Dans cet article, nous avons relevé un énoncé qui renvoie au paradigme de dominance :

Le renforcement du statut de la femme sur la scène politique à travers le système des quotas sur la base homme/femme suscite des débats dans les secteurs politico-économiques. Cet énoncé démontre une dominance des hommes sur les femmes car les hommes sont en supériorité numérique sur le nombre des sièges élus. Le fait d'imposer un système de quotas dénote un rapport de domination des hommes sur les femmes. En 2010 le système politique a octroyé 30% des sièges aux femmes. Ceci a été une décision politique qui ne tient pas compte des compétences supposées ou réelles de ces femmes. Cependant, en 2021 le système socio-économique et politique a changé ; selon le site officiel en date du 02/07/2021, le président de la république déclare : « les élections législatives seront intègres, l'ère des quotas est révolue. ». Ce nouveau

système insiste sur l'égalité des chances au départ ainsi les résultats de élections seraient basés sur le mérite.

Article n°4

Dans cet article de l'année en cours, les mêmes questions de l'existence de la femme sont d'actualité et encore dans le débat car il relate des faits similaires à ceux qui ont précédé voire pire encore , car ces problèmes sont issus de la famille . Nous avons relevé :

Chaïma, Manel, Dahia, Kenza, Amel, Tinhinane, Wassila Zahra ne sont plus de ce monde. Agées entre 17 et 82 ans, elles font partie d'une liste de femmes assassinées depuis le début de l'année en cours, pour la majorité, à coups de couteau, assésés souvent par ceux qui leur sont les plus proches, le mari, le père, le frère ou tout simplement le compagnon. Elles viennent de toutes les catégories sociales : journalistes, femmes au foyer, avocates, étudiantes ou encore lycéennes, et vivent aussi bien dans les zones urbaines que rurales des différentes régions du pays.

Dans cet énoncé nous sommes confrontés à un bilan terrible. Ainsi la violence est présente dans toutes les couches de la société. Dans les énoncés qui suivent :

En novembre dernier, le Centre d'information et de documentation sur les droits des enfants et des femmes (Ciddef) a rendu publics les résultats d'une enquête sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences durant la pandémie, basée sur les statistiques de la police. Cette enquête fait état d'une prédominance importante des violences physiques avec 71,17% des cas, et une recrudescence des homicides pendant le confinement, avec 32 femmes tuées.

Nous constatons que l'énonciateur fait appel à des chiffres et des statistiques , une stratégie dans le discours qui appelle autant à crédibilité qu'à la légitimation du discours :

Si les chiffres et les nombres sont des concepts de base d'une discipline ayant sa terminologie propre – les mathématiques –, les mots et les symboles qui les expriment font partie du lexique courant et traversent tous les types de discours qui circulent dans la société, du plus familier au plus institutionnel et au plus savant. Dans cette mesure, ils possèdent des valeurs à la fois dénotatives et

connotatives. Paul BACOT, Dominique DESMARCHELIER et Sylvianne RÉMI-GIRAUD, « Le langage des chiffres en politique », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 100 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 02 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20977> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.20977>

Ainsi, les chiffres qui sont à l'origine l'expression d'une certaine rationalité, deviennent dans ce discours des médias le véhicule de l'émotion car ils montrent l'augmentation de la violence durant le confinement. Force est de constater l'omniprésence du système patriarcal qui consacre la domination de l'homme sur la femme. Ceci est la conséquence du code de la famille qui prône l'infantilisation de la femme.

3.5.2. Le paradigme de la performativité

Article n°1

Dans cet article, nous avons relevé des énoncés qui renvoient aux faits incitatifs de la part de l'imam de la cité d'El Haicha relatifs aux agressions sur des femmes.

L'énonciateur tient pour responsable le prêche haineux vis-à-vis des femmes dans l'énoncé :

L'expédition punitive n'est que la conséquence d'un prêche de l'imam du quartier, accusant les femmes vivant seules « de prostituées » qui « souillent l'honneur de la cité » dans cet énoncé, la performativité de genre s'inscrit dans la sollicitation de l'imam à rétablir l'honneur dans la cité.

Article n°2

Dans cet article, le caractère inhabituel du fait d'une agression par une femme peut constituer une forme d'autonomisation ou prise de pouvoir par la femme qui renvoie aussi à la dominance. Nous pouvons lire en filigrane que malgré le caractère inhabituel de l'agression par une femme, le paradigme de la performativité est présent car l'auteur ne fait pas de différence dans son discours entre le fait que l'agresseur soit une femme ou un homme.

Article n°3

Le paradigme de la performativité est inexistant dans cet article.

Articles n°4

Nous remarquons dans cet article que les violences à l'égard des femmes ne cessent de progresser. Pour Judith Butler, le genre est un ensemble de pratiques qui s'apprennent par la répétition et qui ensuite se performant. Le système patriarcal encourage la domination de l'homme sur la femme. Le code de la famille permet à l'homme violent de bénéficier du laxisme de la justice et de la société et d'être très peu inquiété.

3.5.3. Le paradigme du déficit

Le paradigme du déficit Est basé sur une intuition de Robbin Lakoff qui dit que le langage des femmes est moins développé par rapport à celui des hommes qui serais la norme, les femmes ont un vocabulaire moins développer que celui des hommes ,elle ne préfère pas être surprises par des mots nouveaux ou bizarres qu'elles ne connaissent pas au préalable alors que les hommes non. Ils adhèrent facilement au changement et au nouveauté. Dans notre corpus ce paradigme est totalement absent.

3.5.4. Le paradigme de la différence

Ce paradigme est absent dans notre corpus.

Conclusion

Les articles sont extraits des médias officiels el watan et el chourouk de la presse écrite en ligne. L'analyse des titres révèle le sujet de la violence contre la femme en Algérie. Elle est soit victime soit auteure . Plusieurs aspects apparaissent aussi dans ces articles celui de l'atrocité des faits commis sur elles ou encore la place qu'elle occupe dans la scène politique dans l'article n°3, dans un dernier article, il fait état d'un bilan lourd du nombre des femmes agressées. L'analyse énonciative et critique du corpus révèle la dominance au niveau du nombre des pronoms personnels féminins qui renvoient à la femme par rapport à celui des hommes, de même pour le deuxième article où le pronom personnel qui réfère à la femme agresseuse est très présent. Dans l'article n°3 qui aborde le sujet des quotas, la présence du pronom personnel nous renvoie à l'état algérien comme instance officielle. Le 4 e article, est marqué par la présence des marqueurs de personne qui font référence aux femmes agressées. Dans l'article 1, les indicateurs temporels permettent d'établir une chronologie d'une part au niveau de l'acte criminel et d'autre part par rapport à la publication du livre témoignage d'où un rapport de postériorité est présent. Dans le deuxième article, les indicateurs temporels sont peu présents ce qui laisse au destinataire des indices de repérage des faits. Dans l'article 3, les dates sont très importantes par la présence et la fonction car il s'agit bien d'indicateurs temporels qui inscrivent la loi dans la législation algérienne. Dans le quatrième article, les marqueurs temporels nous renseignent sur la récurrence de l'article et des faits. Dans l'article 1, les marqueurs spatiaux, nous permettent de connaître le lieu où a été édité le livre témoignage de Nadia Kaci. Dans l'article 2, le marqueur spatial centre-ville est l'endroit où a eu lieu l'arrestation. Dans l'article 3 : Il s'agit d'une loi organique promulguée en Algérie, d'où le nom Algérie est présent dans l'article. Dans l'article 4 : Différentes régions est l'élément temporel qui marque l'article et qui renvoie à une généralisation des faits de violence dans toutes les régions du pays. Les modalités de l'énonciation, telle l'assertion est présente dans tout le corpus, en raison de la nature informative et communicative des médias. Dans le premier article, la modalité d'injonction est présente car le discours dans cet article est incitatif au niveau du prêche haineux de l'imam. Une absence de la modalité de l'interrogation est relevée. Toutes les stratégies sont présentes dans le corpus : la captation, la légitimation et la crédibilité car il s'agit d'un discours médiatique qui a

pour visée d'informer un large public de faits réels, d'où l'intérêt de recourir à plusieurs stratégies. L'analyse de ces quatre articles nous a permis de dégager les marqueurs de personne et spatiotemporels qu'utilise l'énonciateur dans chaque situation d'énonciation, en faisant appel aux pronoms personnels et aux adjectifs possessifs et démonstratifs, la récurrence de certains adjectifs a mis en évidence l'importance du genre féminin par une utilisation abondante des marqueurs du féminin. D'autres part, les modalités énonciatives utilisées par l'instance médiatique restent la modalité de l'assertion et une seule renvoie à l'injonction. Ce mode est révélateur de la nécessité informative et déclarative d'une situation à laquelle est confronté le discours médiatique. Enfin, le discours médiatique algérien, aborde le sujet de la femme comme une victime du patriarcat et du code de la famille, elle est perçue comme un être faible.

Références bibliographiques

- *Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, Farnham, Ashgate, 2015, 172 p., 1ère éd. 1972, ISBN : 978-1-4724-3562-0.
- * Arènes, J. (2007). La question du «genre» ou la défaite de l'homme hétérosexuel en Occident. *Etudes* (1945), 406(1).
- * Boufafa Zineb, Boudjedar Meryem. Mémoire. Stratégies discursives dans le discours journalistique : cas du journal télévisé de la chaîne "Canal Algérie ". Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel. 2018/2019.
- * Cameron, D. (2005). Language, gender, and sexuality: current issues and new directions. *Applied Linguistics*. 26, 4: 482-502
- * Duchêne, A., & Moise, C. (2011). Langage, genre et sexualité. *Nota bene*.
- * Emilie L'Hôte.(2007). Introduction à la sociolinguistique. * Fassin, É. (2006). Le genre aux États-Unis et en France. *Agora débats/jeunesses*, 41(1), 12- 21. * Figueira, J. (2016). Gender Performance. *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Gender and Sexuality Studies*, 1-2.
- * Greco, L. (2014). Les recherches linguistiques sur le genre: un état de l'art. *Langage et société*, (2), 11-29. * Greco, L. (2014). Les recherches linguistiques sur le genre: un état de l'art. *Langage et société*, (2), 11-29. * Holmes, J. (2013). *An introduction to sociolinguistics*. Routledge. * Huguet,P. (2016). La "théorie du genre" pour les nuls. * Jouve,M. *La communication publicitaire*, p.44-45, passim
- *Hakim Abla. Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran. Mémoire. Université Mohamed Cherif Massaadia Souk Ahras. Juin 2013
- * Julliard, V. (2017). «Théorie du genre»,# theoriedugenre: stratégies discursives pour soustraire la «différence des sexes» des objets de débat. *Études de communication. langages, information, médiations*, (48), 111-136. * Julliard, V., & Cervulle, M. (2013). «Différence des sexes» et controverses médiatiques: du débat sur la parité au «mariage pour tous»(1998-2013). *Le Temps des médias*, (2), 161-175.
- * Vadot, M., Dahou, C., & Roche, F. (2017). Genre et sciences du langage: enjeux et perspectives. In *Genre et sciences du langage: enjeux et perspectives*. Presses Universitaires de la Méditerranée.
- *Graddol, D. and Swann, J. (1989). *Gender voices*. Oxford: Blackwell.
- *Jami, I. (2008). Judith Butler, théoricienne du genre. *Cahiers du genre*, (1), 205-228.
- *Lakoff, R. (1975). *Language and woman's place*. New York: Harper & Row. *Löwy, I., & Rouch, H. (2003). Genèse et développement du genre: les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre. *Cahiers du genre*, (1), 5-16.
- *O'Barr, W., & Atkins, B. (1980). 'Women's language' or 'powerless language'? In Coates, J. (ed.) *Language and gender a reader*. Oxford: Blackwell. *Tannen, D. (1990). *You just don't understand: women and men in conversation*. London: Virago *Trudgill, P. (1972). Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich. *Language in Society*. 1:179-95

*Référence électronique *GENERE* (dir.). *Épistémologies du genre : Croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2018 (généré le 12 juillet 2019). Disponible sur Internet : . ISBN : 9791036200236. DOI : 10.4000/books.enseditions.9134.se

-“ Théorie du genre ” Module de cours dédié aux étudiant de niveau licence 1.

Annexes

Annexe 01

El Watan 17 02 2010

Affaire des femmes de Hassi Messaoud : Laissées pour mortes, une pièce à conviction d'un crime impuni

Un livre témoignage vient immortaliser les souffrances des femmes victimes de violences à Hassi Messaoud. Presque neuf ans après le drame, la comédienne et militante féministe, Nadia Kaci, vient d'immortaliser les souffrances des femmes victimes de violences à Hassi Messaoud, à travers un livre témoignage sorti en France, il y a quelques jours. Intitulé *Laissées pour mortes, le lynchage des femmes de Hassi Messaoud*, l'ouvrage, édité par la maison Max Millo, reconstitue les faits de cette tragédie avec en filigrane les récits de deux victimes, Fatiha Maâmoura et Rahmouna Salah, les seules sur une quarantaine, qui continuent à se battre pour un droit à une justice. L'auteur fait revenir le lecteur sur les lieux du crime, le bidonville d'Al Haïcha, (la bête), un quartier qui porte bien son nom, situé à Hassi Messaoud, la plus riche des villes algériennes, où beaucoup de femmes ont immigré à la recherche d'un travail. Cette nuit du 12 au 13 juillet 2001, une bande de jeunes a pris d'assaut les maisons d'une centaine de travailleuses vivant seules. Pendant de longues heures, elles vivent l'horreur. Sous les cris d'« Allah Akbar » (Dieu est grand) elles subissent les pires violences. Torturées, lacérées, violées, enterrées vivantes et humiliées devant les leurs, les victimes reviennent d'un long cauchemar lorsque les policiers ont daigné intervenir au lever du jour. L'expédition punitive n'est que la conséquence d'un prêche de l'imam du quartier, accusant les femmes vivant seules « de prostituées » qui « souillent l'honneur de la cité ». Des dizaines de femmes sont évacuées dans un état critique vers l'hôpital de la ville, où là encore, les assaillants ont tenté d'achever leur sale besogne, blessant plusieurs d'entre elles, déjà lourdement affectées psychologiquement. Laissées pour mortes c'est aussi l'histoire d'une grave dérive sanctionnée avec clémence. En effet, en 2004, le procès de quelques auteurs de cette attaque sauvage s'est terminé en queue de poisson. Après avoir fait pression sur les victimes pour qu'elles se désistent de leurs plaintes, les familles des auteurs sont nombreuses à assister au procès. Sur la quarantaine d'auteurs identifiés, seuls trois sont à la barre. Ils sont condamnés à des peines de 8, 6 et 3 ans à l'issue d'une audition de plusieurs heures. Une vingtaine de condamnations de 20 ans de réclusion, 4 de 10 ans et une de 5 ans, ont été prononcées par contumace. Le livre de Nadia Kaci fait part de témoignages poignants sur les violences subies en cette nuit du 12 juillet 2001. Rahmouna : « Ils m'ont lacéré les cuisses et le ventre. Tout mon être et tous mes membres étaient en sang. Ils étaient plusieurs sur moi. » Fatiha intervient : « L'un d'eux, un monstre, m'a jetée sur son épaule comme une bête d'abattoir et traînée jusqu'au cimetière proche pour me violer, en menaçant de m'égorger avec un morceau de ferraille. » « Ce soir-là, écrit Nadia Kaci, l'une et l'autre sont laissées pour mortes. » Depuis lors, beaucoup de survivantes vivent dans le silence et la honte. Elles craignent les repréailles et restent victimes de l'opprobre social. Rahmouna et Fatiha auraient pu retourner à l'existence à laquelle elles semblent destinées – celle typique des filles de condition modeste, privées d'enfance, sorties de l'école avant l'âge, jetées dans l'univers violent des mères répudiées et rendues coupables de mariages ratés. Il en sera autrement. Rahmouna et Fatiha refusent de baisser les bras. Dans la douleur, bravant le mépris et

l'ignorance, elles font le tour des tribunaux de Hassi Messaoud et racontent leur calvaire afin de confondre les auteurs du crime et leurs complices. Pour rappeler à la bonne société, aussi, qu'elles ne sont « ni des prostituées ni des femelles dépravées ». Le livre vient, encore une fois, rappeler que les femmes de Hassi Messaoud n'ont toujours pas eu gain de cause, puisque à ce jour, le pourvoi en cassation introduit auprès de la Cour suprême pour revoir le procès des auteurs est à ce jour pendant. Fatiha et Rahmouna, qui poursuivent seules leur combat d'une manière héroïque pour un droit à une justice, ne sont en fait que l'illustration d'une situation dramatique. Celle des violences que subissent quotidiennement les femmes en Algérie. Laissées pour mortes est une autre pièce à conviction d'un grave crime commis contre une centaine de femmes et honteusement resté impuni.... Par Salima Tlemçani

LES AGRESSIONS NE SONT PLUS LE MONOPOLE DES HOMMES

Une jeune femme arrêtée au centre-ville pour vol et port d'arme prohibée

En fin de semaine, les services de police ont arrêté la jeune femme qui agressait à l'arme blanche. Elle avait attaqué plusieurs victimes dont une étudiante à qui elle a volé des bijoux. La victime avait déclaré lors du dépôt de la plainte que son agresseur est une femme qui l'avait sommée de lui remettre ses bijoux sous la menace d'un couteau. Elle a donné son signalement aux policiers qui l'ont arrêtée lors d'une ronde au centre-ville.

La mise en cause, B.M., âgée de 28 ans, n'est pas un repris de justice. Selon les policiers, les bijoux volés ont été trouvés en sa possession, de même que le couteau dont elle se servait pour faire peur à ses victimes.

Un vieil homme a également été victime de cette femme.

B.M. sera présentée aujourd'hui devant la justice pour vol sous la menace et port d'arme prohibée. *M. B.*

Annexe 3

Premier Conseil des Ministres pour 2010: Système « des quotas » et la femme élue, au menu

02.01.2010 Samira Belamri / Kasmi Lydia

Journal Echourouk en ligne, version en français

- Des sources de « Echourouk » ont précisé que le secrétariat du Premier Ministre a consacré la première réunion interministérielle de 2010 pour l'étude du projet de loi relatif au renforcement du nombre de femmes dans la vie politique nationale, afin de reprendre le sujet en suspens sans pour autant trancher dans le projet de réforme de la constitution applicable depuis plus d'un an. Parmi les réformes adoptées, citons celles qui ont permis au Président Bouteflika de se présenter pour un troisième mandat, alors que le point concernant l'article 31 de la nouvelle constitution reste tributaire du projet de loi fixant les modalités de renforcement de la participation de la femme dans la vie politique.
- Le renforcement du statut de la femme sur la scène politique à travers le système des quotas sur la base homme/femme suscite des débats dans les secteurs politicoéconomiques puisque les chiffres des rapports montrent que le nombre de sièges parlementaires réservés aux femmes était de 35 en 1962 et que ce chiffre est descendu à 30 lors des dernières législatives – L'Algérie en tant qu'exemple de la régression des chances électorales de la femme magrébine par rapport à sa forte présence dans l'enseignement, la justice et le secteur sanitaire.
- Des sources gouvernementales ont ajouté que ce projet de loi tend à instaurer le système des quotas qui représente « la seule formule démocratique permettant à la femme l'accès à la politique ». Même si le système proposé est basé sur la différence de sexe, il suscite moult avis contrastés puisqu'il n'existe aucun obstacle empêchant la femme d'entrer dans des débats politiques aux côtés de l'homme ! Mais les barrages sont en vigueur et ancrés dans la mentalité des gens visant ainsi l'exploitation de la femme sans lui donner sa position dans les listes électorales des législatives et des assemblés communales.
- Le projet de loi concernant le renforcement de la présence féminine dans la vie politique nationale, et auquel participerait la quasi-totalité du gouvernement, estime que malgré l'ouverture politique apparente, la représentation féminine dans les institutions élues, notamment, le parlement et les assemblées communales reste insignifiante par rapport aux pays voisins.

- Ce dit projet, comprendra les procédures juridiques relatives à l'application de l'article 31 de la nouvelle constitution stipulant « l'Etat oeuvrera au renforcement des droits politiques de la femme en augmentant ses chances dans les assemblées élues ». Vu ce projet de loi, l'Algérie optera pour un système de quotas à des nombres clairement fixés par les mémorandums électoraux consacrés à la préparation des listes électorales, ce que le Ministre de la Solidarité et de la Famille – Djamel Ould-Abbas - considère comme juste vis-à-vis de la femme, ajoutant que toute liste ne respectant pas les normes du système des quotas sera refusé.

- Samira Belamri/ Kasmi Lydia

Annexe 4

Journée internationale des droits de la femme : Des acquis en deçà des sacrifices

L'année 2020 s'est terminée avec un bilan macabre de près d'une centaine de femmes assassinées. Pour les deux premiers mois de l'année en cours, elles sont 9 à avoir été tuées à coups de couteau, de hache et même de marteau.

Chaïma, Manel, Dahia, Kenza, Amel, Tinhinane, Wassila Zahra ne sont plus de ce monde. Agées entre 17 et 82 ans, elles font partie d'une liste de femmes assassinées depuis le début de l'année en cours, pour la majorité, à coups de couteau, assénés souvent par ceux qui leur sont les plus proches, le mari, le père, le frère ou tout simplement le compagnon. Elles viennent de toutes les catégories sociales : journalistes, femmes au foyer, avocates, étudiantes ou encore lycéennes, et vivent aussi bien dans les zones urbaines que rurales des différentes régions du pays.

En 2020, les services de la gendarmerie ont enregistré 10 758 plaintes pour violences sur des femmes. Les violences physiques occupent la première place avec 8451 cas ayant entraîné la mort, pour 95 victimes. Les enquêtes ont montré que pour 47 des victimes, il s'agissait d'homicide volontaire. Durant les deux premiers mois de l'année en cours, les mêmes services ont enregistré 2003 plaintes pour violences contre les femmes et 741 autres pour atteintes à leurs biens. Les services de la Sûreté nationale ont, pour leur part, affirmé avoir enregistré une hausse de ces violences, avec 5835 cas, durant uniquement les dix premiers mois de l'année 2020, et 43 féminicides.

Les violences à l'égard des femmes ne cessent de progresser. Certains y voient une prise de conscience chez les victimes de plus en plus nombreuses à recourir à la justice, pour d'autres, c'est un fléau inquiétant, qui devient de plus en plus visible, en raison du système patriarcal de la société, qui consacre la domination de l'homme sur la femme et les inégalités, sources de toutes les violences. Les experts s'accordent tous à expliquer ces violences à l'égard des femmes par le regard que porte la société envers elles, mais aussi par le contenu du code de la famille, qui consacre l'iniquité entre l'homme et la femme.

En novembre dernier, le Centre d'information et de documentation sur les droits des enfants et des femmes (Ciddef) a rendu publics les résultats d'une enquête sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences durant la pandémie, basée sur les statistiques de la police. Cette enquête fait état d'une prédominance importante des violences physiques avec 71,17% des cas, et une recrudescence des homicides pendant le confinement, avec 32 femmes tuées.

Le mauvais traitement, l'insulte, la négligence, la violence morale et psychique représentent 24,27% des cas, alors que les violences sexuelles constituent 1,37%, le harcèlement sur la voie publique 1,35% et le harcèlement sexuel 0,99% des cas.

Pour Louisa Aït Hamou, du réseau Wassila, il faut être très vigilant. *«Avec le confinement, nous nous sommes rendu compte qu'il y a eu beaucoup de violences, ce qui peut être expliqué mais jamais justifié. La précarité induite par la crise sanitaire n'est pas la seule raison. Les femmes subissent les violences depuis longtemps. Il n'y a pas de raison pour que ce soit uniquement elles les victimes.*

Il se trouve que ces violences sont peut-être plus visibles qu'avant. Toutes ces violences ont pour origine la domination des hommes sur les femmes, qui reste liée au système patriarcal de notre société», explique la militante et membre du réseau Wassila, qui milite depuis des années contre les violences à l'égard des femmes et pour les droits de celles-ci. Selon elle, ce système patriarcal, consacré par le code de la famille, est à l'origine de toutes les violences que subit la gent féminine.

«Les femmes ne sont plus protégées dans le milieu familial, puisque c'est là où le nombre des cas de violence contre elles est le plus élevé. Nous ne cessons de le dire depuis longtemps. Certes, en 2015, le code pénal a été amendé et des dispositions sur la violence conjugale qui mène au féminicide ont été introduites.

Mais cela reste insuffisant, puisque les pratiques de domination font que l'agresseur bénéficie toujours de l'immunité au nom des enfants, de la famille, de l'honneur, etc. Il y a un problème d'application de la loi. De tout temps, nous ne cessons de réclamer une loi-cadre avec tous les mécanismes impliquant tous les secteurs, qui prennent en charge ces violences sur les plans pénal, social, juridique et sanitaire, mais nous n'avons pas eu de réponse», explique M^{me} Aït Hamou, précisant que les petites avancées contenues dans le code pénal restent sans effet, avec cette clause du pardon.

«Si la victime a le courage d'affronter son agresseur, elle est souvent dissuadée par la famille. Le rôle de l'Etat est de punir l'auteur des violences et de protéger la victime. Il faut que la peur change de camp, que l'agresseur soit reconnu comme tel et puni par la loi», souligne-t-elle, en insistant sur le rôle de l'Etat mais aussi de la société qui reste souvent complice, en protégeant l'agresseur au détriment de la victime.

«Le travail doit se faire à tous les niveaux, école, famille, mouvement associatif, médias. Il faut une politique publique qui mette un terme aux inégalités, sources de toutes les violences. C'est vrai, il n'y a pas d'engagement sans douleurs et sans prix. Les femmes ont déjà payé, mais il faut continuer à militer. Avec une vingtaine d'associations, nous avons lancé la campagne contre les féminicides et nous sommes contents que d'autres aient pris des initiatives dans ce sens et dédié une page spéciale à ce combat.»

En dépit des plaidoyers et des campagnes de sensibilisation, le nombre des femmes victimes de violences ne fait qu'augmenter. La situation appelle à une véritable politique de protection légale de cette frange de la société.